

Sommaire

1- Idée générale de ce topo.....	1
2- Comptabilité en partie double _.....	1
2.1- Histoire et justification.....	1
2.2- Mécanisme.....	1
3- Le vocabulaire de base du mécanisme.....	1
3.1- Compte, ligne, écriture.....	1
3.2- Débit, crédit, balance, ventilation.....	2
3.3- informatisation.....	2
3.4- quelques autres écritures pour gonfler Nos livres.....	2
3.5- Manipulations diverses ; grand-livre, grand-journal.....	3
3.6- Journal, centralisation.....	3
4- Réglementation française.....	3
4.1- Plan comptable, classe, comptes d'exploitation et de bilan.....	3
4.2- résultat, clôture, solde, écritures d'inventaire, ouverture.....	4
5- Dolibarr.....	4

attention : les pages de ce topo font 50 cm de haut ; elles sont faites pour être lues à l'écran, pas pour être imprimées !

1- Idée générale de ce topo

On a tous besoin de compter nos sous ;
papier-crayon ou logiciel, on a le choix ;
pour une petite asso, les critères sont :

partageabilité
simplicité
fiabilité
conformité à la réglementation
et pour nous :
logiciel libre

la difficulté provient de la tendance des comptables professionnels à rigidifier la réglementation (ce qui peut se comprendre _ lol) ;
en particulier ils utilisent un vocabulaire quasi sacralisé, et il ne fait pas bon chercher à utiliser des variantes sémantiques ; on ne va donc pas le faire.
Je vais essayer d'identifier ces mots sacrés (en les écrivant en **gras**), et de les utiliser à bon escient ;
n'hésitez pas à en faire la remarque si une erreur s'est glissée dans mon topo, je corrigerais, promis.

Pour gérer cette difficulté, essayons de distinguer
d'une part le mécanisme de la partie double ;
d'autre part, la manière dont le gouvernement français impose de l'appliquer, ainsi que le vocabulaire sacré qui y est associé ;
et enfin la manière dont une asso à petit budget et sans salarié, comme nous, peut en tirer parti malgré tout.

2- Comptabilité en partie double _

2.1- Histoire et justification

C'est la tradition de dater ce mécanisme de 1494 ; why not ?

https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_la_comptabilit%C3%A9

l'idée était de n'utiliser que des additions, et d'enregistrer chaque opération 2 fois, dans 2 comptes différents, pour distinguer les 2 bouts du flux économique.

2.2- Mécanisme

Pour un acteur économique, le but de sa compta en partie double est de décrire

- ses échanges avec d'autres acteurs économiques
- les utilisations internes de ces échanges.

Exemple, j'achète un marteau chez Castorama ; je vais m'intéresser à la nature de ce que j'ai acheté (de l'outillage), mais aussi à la manière dont je vais le payer :

- au comptant avec des espèces,
- ou bien avec un chèque
- ou bien encore en le faisant inscrire dans mon compte-client chez Castorama.

3- Le vocabulaire de base du mécanisme

3.1- Compte, ligne, écriture

Appelons la compta **Nos livres** (pour adopter une attitude bienveillante par rapport aux traditions).

Nos livres contiennent des **comptes**, les uns pour les achats, les autres pour les ventes, encore d'autres pour les moyens financiers (**comptes financiers**) et d'autres pour des acteurs économiques différents de nous (**comptes de tiers**).

exemple :

Supposons que je suis une asso 1901, dispensée de TVA ;

je m'achète un marteau à 24€ chez Castorama, où j'ai un compte-client ouvert.

Pour prendre en compte l'achat du marteau dans **Nos livres** on va y rajouter une **écriture**.

Une **écriture** comporte au minimum deux **lignes**.

Dans notre cas :

- une pour décrire ce que j'ai acheté,
- l'autre pour dire avec quoi je l'ai acheté.

Chaque **ligne** est composée, au minimum :

- d'un **compte**
- d'une date
- d'un libellé
- d'un montant
- d'un sens

3.2- Débit, crédit, balance, ventilation.

Pour que ça marche il faut que le montant de ce que j'ai acheté corresponde exactement au montant de la manière dont je l'ai acheté ; pour être sûr que c'est toujours le cas, on utilise le sens :

- **crédit**
- **débit**

Une **ligne** ressemble donc à ça :

compte	date	libellé	débit	crédit
outillage	02/02/2021	marteau	24€	

On va ajouter une ligne de **contrepartie**, pour avoir une **écriture** :

Une **écriture** ressemble à ça :

compte	date	libellé	débit	crédit
outillage	02/02/2021	marteau	24€	
Castorama	02/02/2021	marteau		24€

Quoiqu'il arrive, dans une **écriture**, le total du **débit** et le total du **crédit** doivent être égaux ; on dit que **l'écriture** est **balancée**.

Si vous livrez une **écriture** non balancée, vous ratez le niveau maternelle-petite-section en compta, on vous fait les gros yeux, et vous retournez à la case départ.

Exercice : à partir de maintenant, écrivons dans un tableau :

Supposons à présent que je sois un artisan soumis à la TVA ; on va **ventiler** la **ligne de débit** ; **l'écriture** va se prendre une **ligne** de plus :

compte	date	libellé	débit	crédit
outillage	02/02/2021	marteau	20€	
Etat-TVA	02/02/2021	marteau	4€	
Castorama	02/02/2021	marteau		24€

c'est bon, **l'écriture** est **balancée**.

Et on voit que l'état me doit 4€.

Et si je fais une réparation à 120€ chez le client Pierre, qui ne paiera que le mois prochain (espoir) :

compte	date	libellé	débit	crédit
Pierre	02/03/2021	réparation chez P.	120€	
Etat-TVA	02/03/2021	réparation chez P.		20€
prestations	02/03/2021	réparation chez P.		100€

l'écriture est **balancée**, c'est joli ; le **compte** de Pierre est débiteur de 120€, c'est normal ; et, si je tiens compte de **l'écriture** précédente, je dois désormais 16€ à l'état.

Mais si je fais une intervention chez Eric, à 200€ -HT, et qu'il me paie avec un chèque, que je dépose à la banque immédiatement ? ? **l'écriture** sera :

compte	date	libellé	débit	crédit
banque	05/03/2021	réparation chez E	240€	
Etat-TVA	05/03/2021	réparation chez E		40€
prestations	05/03/2021	réparation chez E.		200€

Me voilà avec le **compte** de la banque **débiteur** ? Aarg ? Non, c'est normal : si dans **nos livres**, le **compte** de ma banque est **débiteur**, cela veut dire que ma banque me doit des sous ;

cool ;

à mon avis vous respirez déjà mieux.

Si je regarde le relevé de mon compte bancaire (celui que m'a envoyé ma banque) : il est **créditeur**, car la banque m'envoie le relevé de **mon compte** dans **ses livres** (où il est écrit qu'elle nous doit des sous).

3.3- informatisation

L'idée est tout mettre dans un tableau, ou dans une base de données, pour pouvoir tout trier dans tous les sens.

En plus des champs Compte, date, libellé, débit, crédit, on va rajouter devant (pour faire joli) les champs Id-ecr et Id-lig (devinez ce qu'ils font, font, font...).

Je ne mets pas ces mots en gras, ce ne sont pas des mots sacrés, chaque développeur mets ce qu'il veut.

3.4- quelques autres écritures pour gonfler Nos livres.

L'année comptable s'appelle un **exercice**. En principe il dure un an, et en principe aussi, il commence le 1er janvier ;

Supposons que le 1er janvier, à la création de notre outil comptable, notre petite entreprise possède un camion à 5000€, un ordinateur à 2000€, un bureau à 1000€, une pompe-à-eaux-chargées de 4000€ et 732€ dans son compte en banque.

Nous allons passer **l'écriture d'ouverture** au 1er janvier 2021

(attention : ceci ne représente que le mécanisme de la partie double, pas l'application de la réglementation française -qui n'est pas respectée ici-) ;

dans les **comptes** :

Immobilisations-matériels de transport

Immobilisations-matériels de bureau et informatique

Immobilisations-matériels industriels

Banque

Capital

(On passe traditionnellement les **lignes** de **débit** avant les **lignes** de **crédit**)

Cette écriture comporte 6 **lignes**.

Et voilà que le 31 mars 2021, je décide de payer avec un chèque ma dette à Castorama :

1 **écriture** de 2 **lignes**.

Le 5 avril je fais un dépannage chez Juliette : 80€ HT (TVA à 20%) ; 1 **écriture** de 3 **lignes**.

Le 1er mai, Pierre me paie par virement bancaire ce qu'il me doit : 1 **écriture** de 2 **lignes**.

3.5- Manipulations diverses ; grand-livre, grand-journal.

L'organisation actuelle de notre tableau, où tout est rangé dans l'ordre de saisie, est le **grand-journal**.

Nous sommes au mois de mai 2021, et je veux connaître

- le total des prestations que j'ai réalisé,
- qui me doit de l'argent,
- combien j'ai dans mon compte en banque,

d'après **nos livres** ;

Je trie tout mon tableau par **compte**, et par date ; et toc.

Cette nouvelle organisation est le **grand-livre**.

Avec un peu d'huile de coude, on peut séparer les **comptes** avec un joli titre, et calculer dans deux colonnes de plus le solde de chaque **compte**.

Mais ici on peut faire à vue de nez : j'ai réalisé 380€ de prestations, j'ai 948€ en banque, je dois 72€ à l'Etat, etc ...

Pour remettre tout en place et revenir au **grand-journal** , trier sur Id-ecr+Id-lig

3.6- Journal, centralisation

Simplifier la procédure de saisie des écritures est plutôt simple quand on a l'informatique actuelle dans sa besace ; mais si on n'a que du papier et des crayons, c'est moins évident ;

de plus, si on a une activité bien fournie, avec plusieurs employés à la compta, on n'a pas très envie qu'ils aient une vision générale.

Voilà ce que nos ailleux comptables ont convenu :

Un employé va tenir le **journal** des ventes, un autre employé le **journal** des achats, encore un autre le **journal** de banque, etc

Un **journal** des ventes de prestations, par exemple, est une espèce de gigantesque **écriture**, avec toutes les contreparties et seulement le total pour la **ligne** de prestation. C'est une sorte de synthèse.

Pour toutes les **écritures** qui ne rentrent pas dans ces **journaux**,

on utilise le **journal des opérations diverses**, dans lequel aucune synthèse n'est faite.

C'est dans un tel **journal** qu'on enregistre les **écritures** d'**ouverture** ou de **clôture**.

L'opération qui consiste à remettre tous les journaux ensemble s'appelle la **centralisation**.

L'arrivée de la TVA a sérieusement compliqué l'utilisation de **journaux**, et amha, on n'y serait pas arrivé sans l'informatisation.

4- Réglementation française

4.1- Plan comptable, classe, comptes d'exploitation et de bilan.

J'ai désormais une pelle de **comptes** dans **nos livres**. Le gouvernement m'indique très clairement, à l'aide d'un modèle, comment il exige que je range ces **comptes**.

Il appelle ce modèle le "**plan comptable général**" ; Cf. [wikipedia](#).

Tous les **comptes** ont un numéro de compte, en plus de leur nom. Le premier chiffre de ce numéro est 1 ou 2 ou 3 ou 4 ou 5 ou 6 ou 7 ou 8.

On dit : "c'est un compte de **classe 3**" si le numéro du **compte** commence par un 3.

On prend pas le zéro, il est banni.

On peut utiliser le 9, mais seulement en option, pour dédoubler la compta en utilisant des critères différents de ceux du gouvernement ("comptabilité analytique").

Voici les classes et leurs critères, rendus obligatoires par le gouvernement :

Classe 1 : comptes de capitaux

Classe 2 : comptes d'immobilisations

Classe 3 : comptes de stocks et d'encours

Classe 4 : comptes de tiers

Classe 5 : comptes financiers

Classe 6 : comptes de charges

Classe 7 : comptes de produits

Classe 8 : comptes spéciaux (dont 89_bilan)

Les comptes de classe 6 et 7 ne doivent contenir que des écritures concernant l'année en cours dite : "exercice en cours".

Ils forment le "compte d'exploitation".

Les classes 1 à 5 conservent leurs informations d'une année sur l'autre, ce sont les "**comptes de bilan**".

Le Pic n'a pas de stock, donc pas de **compte** de **classe 3**.

Le Pic n'a pas d'immobilisations, donc pas de **compte** de **classe 2**.

Le système de numérotation des **comptes** est une hiérarchie issue de ces **classes**.

Une très petite structure comme le Pic peut arranger un peu la hiérarchie (en dessous des **classes**), mais a intérêt à garder les **classes** elles-même pour être comprise de ses partenaires.

Je vous propose de numérotter les **comptes** de notre petite entreprise dans une nouvelle colonne, ajoutée avant la colonne "**compte**" ;

pour la numérotation, on a le droit d'utiliser une chaîne de caractères de longueur constante, par exemple 6 caractères, en ajoutant autant de zéro derrière que nécessaire ;

ici on va utiliser une chaîne de 3 caractères, où seul le 1er caractère est conforme à la réglementation :

Dans l'ordre alphabétique des **comptes** :

510 banque

100 capital

400 castorama

445 Etat

210 Immobilisations

411 Juliette

610 outillage

412 Pierre

710 prestations

Si nous trions notre tableau suivant les numéros de **comptes** nous auront un **grand-livre** rangé de façon réglementaire.

4.2- résultat, clôture, solde, écritures d'inventaire, ouverture.

Quand l'exercice (année en cours) est fini, on passe les "écritures d'inventaire" pour "clôturer l'exercice".

Il y a une kyrielle d'écritures à passer, par exemple, pour un artisan, les écritures d'amortissement des biens immobilisés. Dans cet exercice, on va s'en passer.

l'essentiel de la clôture consiste à remettre à zéro les comptes de classe 6 et 7, en les soldant par le compte de classe 1 : "résultat de l'exercice" ; on va faire comme ça dans cet exercice aussi.

Par la magie de la fiction, nous sommes le 31/12/2021, et nous clôturons l'exercice 2021.

Le tableau "compte d'exploitation 2021" est :

Compte d'exploitation 2021					
Charges			Produits		
N*	Compte	Débit	N°	Compte	Crédit
610	outillage	20,00	710	prestations	380,00
	résultat d'exploitation	360,00			
	totaux	380,00			380,00

Le résultat d'exploitation est de 360€

Par convention, on construit le bilan en utilisant, dans un premier temps, 2 colonnes, nommée "actif" et "passif". (dans un deuxième temps, la réglementation impose un autre arrangement des comptes, mais ce n'est qu'une différence de présentation des mêmes infos).

On y établit le solde des comptes de classe autres que 6 et 7.

Dans la colonne de gauche "actif" on met les comptes représentant les possessions de l'entreprise, c'est à dire les comptes dont le solde est débiteur :

les immobilisations,

les créances,

La trésorerie positive

Dans la colonne de droite, "passif" on renseigne sur les "ayant-droit" de l'entreprise, c'est à dire les comptes dont le solde est créditeur

le capital (qui appartient aux propriétaires de l'entreprise, et non à l'entreprise elle-même).

le résultat positif,

les dettes.

A l'assemblée générale, on fait voter l'incorporation au capital du résultat d'exploitation (en plus ou en moins).

En mode "papier-crayons", le bilan est alors réinjecté dans une nouvelle compta, le 1er janvier de l'année suivante, sous la forme d'une écriture à beaucoup de lignes, passée par le journal des Opérations diverses, appelée "ouverture".

En réalité, avec l'informatique, on peut masquer les écritures anciennes, et garder toutes les archives qu'on veut.
